

Du côté de l'ESPE

Plusieurs semaines après la date prévue, le ministère vient de confirmer –sans doute à contrecœur- la désignation d'O. Combacot, PRAG d'EPS, comme directeur de l'ESPé d'Orléans-Tours. Notre collègue avait proposé des orientations qui avaient reçues le soutien des élus syndicaux. Le recteur et au moins un des présidents d'université ont cherché à imposer un autre choix au nom du nécessaire « management ferme » de cette nouvelle structure.

George SAND à l'honneur

Peu ordinaires les paroles de Loïc Vaillant président de l'université, à l'occasion de la remise publique des diplômes de doctorat dans le grand amphithéâtre Thélème le 16 janvier dernier. Il est vrai que les docteurs qui avaient fait le choix de ce nom de baptême pour leur « promotion », ouvraient la voie à des discours qui pouvaient aller plus loin qu'une vision un peu naïve des œuvres de la dame de Nohant. On a donc entendu tant à travers les romans que la prodigieuse correspondance de George Sand les mots d'une fière féministe républicaine et socialiste. Merci à notre camarade Jean Fabbri d'avoir proposé ce choix aux docteurs 2012-2013 de l'université.

Actualité nationale : www.snesup.fr
actualité de l'université de
Tours sur www.snesup-tours.fr,
Contact : fsu@univ-tours.fr

Les 14 élus dans les conseils centraux de l'université (CA CS CEVU CT):

Ensemble à Tours

Une université pluridisciplinaire et collégiale

produisent des comptes rendus de leurs interventions et des enjeux des questions traitées dans ces instances. Tous sont disponibles sur le site du SNESUP à Tours.

*Au CT (Comité Technique) ils ont validé les avancées sur la reconnaissance des Assistants de Prévention (IATSS et Enseignants-chercheurs).

*Au Conseil Académique du 8 janvier ils ont **défendu avec succès** le principe de décharge de service d'enseignement (48h) pour tous les nouveaux MC recrutés. Ils ont fait entendre le principe de la plus large collégialité dans la refonte des statuts de l'université.

Regroupements régionaux ?

Venu à Strasbourg le 30 janvier, le président de la République a malheureusement confirmé son objectif d'un enseignement supérieur à 2 vitesses qui se verrait bientôt gravé dans le marbre des lois de décentralisation. Dans cette veine les appels à projet IDEX (juin 2014) ont deux branches : les campus d'excellence et les regroupements territoriaux.

Il serait légitime que les universitaires de Tours – en particulier par le débat et un vote au CA de l'université – en sachent davantage sur le projet envisagé par les 5 présidents des universités du Centre Ouest. S'il s'agit d'anticiper les choix du pouvoir qui font peser de lourds risques sur les masters de nos universités, le SNESUP mettra tout en œuvre pour freiner cette orientation. S'il est plutôt en jeu la construction d'un réseau solidaire et coopératif qui permet de résister aux injonctions des pouvoirs politiques et économiques, notre syndicat et ses élus soutiendront cette initiative.

En effet les bureaux des deux COMUE (ex PRES), LPC (Limousin Poitou-Charentes) et Centre Val-de-Loire, envisagent une candidature idex, (propulsion, matériaux, Stic, santé, eau, histoire médiévale. Ce projet à cinq est-il le germe d'une future Comue commune à 3 trois régions ?

Budget 2014 : des déficits partout

Une dizaine d'universités dont Versailles-Saint-Quentin et Strasbourg affichent avec grand peine des budgets fortement amputés...et des missions revues à la baisse en particulier en matière d'heures de formation.

Décret statutaire des enseignants-chercheurs : mépris + régressions

Le 9 janvier dernier, en l'absence de la ministre, le texte qui régit le recrutement, les droits et obligations et la carrière des enseignants-chercheurs a été revu lors du Comité Technique Universitaire. Aucun des 15 représentants syndicaux nationaux qui siègent dans cette instance n'a approuvé ce texte. (vote : Contre SNESUP avec ses 7 élus, CGT, Autonome – Abstention : sup'cherche UNSA, SGEN-CFDT). Dans ce projet du ministère encore plus de dérogations aux qualifications du CNU, une conception du recrutement des Maîtres de Conférences qui se rapproche de celle des agrégés du secondaire, et toujours l'objectif d'une modulation de service à la hausse. Sera-t-il publié ?